



PRÉVENTION ET INTERVENTION EN CAS D'ACCIDENT

LE RÔLE DU SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL CONSISTE À ÊTRE ACTEUR DE LA PRÉVENTION AU QUOTIDIEN DANS SON ENTREPRISE, MAIS AUSSI A PORTER SECOURS À TOUTE VICTIME LORS D'UN ACCIDENT DU TRAVAIL



OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité :

- De mettre en application ses compétences de Sauveteur secouriste du travail (SST) au service de la prévention des risques professionnels au sein de son entreprise.
- D'intervenir face à une situation d'accident du travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention.

<p>DURÉE 14 heures soit 2 jours</p>	<p>PRÉ-REQUIS Aucun</p>
<p>PUBLIC L'ensemble du personnel</p>	<p>RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE Pierre HOSTE</p>
<p>NOMBRE DE STAGIAIRES 4 Stagiaires mini 10 Stagiaires maxi</p>	<p>CODE STAGE FS01</p>

RÉFÉRENCES Réglementaires	MOYENS Pédagogiques	CONDITIONS d'évaluations	MAINTIEN des connaissances
Code du Travail : Articles R 4224-15 et 16 - R 4121-1 à 4 Décret n°2007-705 du 4 mai 2007 INRS : Document de référence v8-01/2021	Conformes à ceux définis par l'INRS: Exposés interactifs, démonstrations par le formateur, études de cas, mises en situation...	Évaluation théorique et pratique selon la grille de certification des compétences du SST de l'INRS	7 heures (soit 1 jour) tous les 2 ans

PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE

Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise

- Délimiter son champ d'intervention en matière de secours

Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

- S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance
- Se positionner comme un des acteurs de la prévention

Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

- Repérer les dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées
- Déterminer des risques et leurs dommages potentiels

Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

- Supprimer ou à défaut réduire le risque sur lesquels il est possible d'agir directement
- Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée
- Proposer si possible des pistes d'amélioration

La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements

- Douleur du cou à la suite d'un traumatisme
- Conduite à tenir pour une victime ayant reçu un coup sur la tête
- Les traumatismes

La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment

- L'identification de la gravité d'une plaie
- Conduite à tenir pour les plaies graves
- Conduite à tenir pour les plaies simples
- Le conditionnement du segment de membre sectionné

La victime ne répond pas, mais elle respire

- La vérification de la conscience et de la respiration
- La libération des voies aériennes
- La position latérale de sécurité
- Les cas particuliers

La victime ne répond pas et ne respire pas

- La prise en charge d'une victime qui ne répond pas et ne respire pas
- Les gestes associés pour les adultes, les enfants et les nourrissons
- La mise en œuvre d'un défibrillateur automatique externe (DAE)
- Les cas particuliers

Protéger de façon adaptée

- Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
- Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées
- Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime sans s'exposer soi-même

Examiner la victime

- Déceler une urgence vitale
- Reconnaître les autres signes affectant la victime
- Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre

Faire alerter ou alerter

- Les différents éléments du message d'alerte
- Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours
- Faire alerter ou alerter soi-même

Secourir la victime de manière appropriée

- Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
- Réaliser l'action ou les actions choisies en respectant la conduite à tenir
- Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin

PARTIE PRATIQUE

La victime saigne abondamment

- Les saignements abondants
- Les gestes associés
- Cas particuliers

La victime s'étouffe

- L'obstruction totale ou partielle des voies aériennes
- Les gestes associés

La victime se plaint de malaise

- La mise au repos
- Les signes du malaise
- L'AVC et l'accident cardiaque
- Le questionnement de la victime et des témoins
- L'alerte
- Les cas particuliers

La victime se plaint de brûlures

- Les différents types de brûlures
- Conduite à tenir pour les différents types de brûlures
- Les cas particuliers

* Pour chaque module, des exercices pratiques et des mises en situation seront réalisés. Face au risque de transmission du COVID-19, le respect de la distanciation et des mesures barrières reste la règle. Certains gestes ne seront pas pratiqués par les stagiaires.

Source : COVID-19 - INRS/SST - 25-02-2021